RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-114715

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**
Annonce n° **26-114715**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : SGP IMMOBILIER

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : Marché d'Assistance à maitrise d'ouvrage urbaine pour la réalisation du projet urbain Créteil l'Echât Sud

Description : Le Titulaire du présent marché d'Assistance à maitrise d'ouvrage urbaine aura la charge d'accompagner SGP Immobilier dans le pilotage stratégique, technique et opérationnel du projet d'aménagement de Créteil L'Echat Sud. L'AMO devra consolider le montage opérationnel, notamment sur les volets techniques et calendaires pour sécuriser les choix urbains, environnementaux et programmatiques du projet. Il accompagne également SGP Immobilier dans la démarche concessionnaire. Il réalise l'accompagnement au suivi de la conception de la maîtrise d'œuvre, et accompagne la SGP Immobilier dans le suivi d'opération en phase EXE. Par ailleurs, il réalise une veille et accompagne la MOA dans l'obtention de subventions pour le projet et peut être amené à réaliser des prestations complémentaires et participer aux instances de COTECH ou COPIL. Le marché mobilisera pour ce faire les compétences spécifiques suivantes : - Suivi d'opérations d'aménagement ; - Montage juridique et financier d'opérations d'aménagement ; - Expertise VRD et fluides ; - Management des délais ; - Economie de la construction et des VRD.

Identifiant de la procédure : caa098fe-e930-4a40-be4d-e43aaa3c7d71

Identifiant interne : 2026AOR001

Type de procédure : Restreinte

La procédure est accélérée : **non**

Principales caractéristiques de la procédure : La présente consultation est menée selon une procédure d'appel d'offres restreint conformément à l'article R.2124-2-2° du code de la

commande publique. MODALITÉS DE RETRAIT DES DOCUMENTS Les documents disponibles sont : - Le présent avis ; - L'annexe de l'avis définissant le besoin de la SGP, ainsi que les modalités de la procédure de passation et incluant les informations permettant aux candidats de déterminer la nature et l'étendue du besoin et de décider de demander ou non à participer à la procédure ; - Le cadre de réponse ; - Le DC1 version DAJ ; - La déclaration d'absence de conflit d'intérêts ; - L'attestation sur l'honneur relatives aux mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine ; - l'Attestation sur l'honneur relative à l'absence de motifs d'exclusion obligatoires MP ; - La capacité de la personne habilitée à engager l'entité concernée ; - Le dossier de consultation des entreprises (DCE) comprenant : - l'Acte d'engagement (AE) et ses annexes ; - le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et son annexe ; - le Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses annexes ; - le Règlement de la consultation (RC) et ses annexes. Tous les documents composant le dossier de consultation des entreprises (DCE) seront adressés qu'aux candidats admis à présenter une offre, à l'issue du choix des candidats admis à présenter une offre. Ces documents peuvent être téléchargés via le site www.marches-publics. gouv.fr dans l'onglet « Annonces » en suivant la procédure décrite ci-dessous à la rubrique « QUESTIONS/ REPONSES » du présent avis. CONDITIONS DE PARTICIPATION : Au stade candidature, les candidats ne doivent pas remettre d'offre, ils ne fournissent que les éléments demandés à la rubrique 5.1.9 de l'AAPC. Aucun mémoire technique et aucune offre financière n'est à transmettre au stade des candidatures. QUESTIONS-RÉPONSES : Pour télécharger le dossier de consultation (DCE) de la présente procédure ainsi que pour poser toute question relative à la procédure et au contenu du DCE, il convient de passer par le site http://www.marches-public.gouv.fr dans l'onglet « Annonces » puis à la rubrique « Consultations en cours » cliquer sur « recherche avancée » puis dans le champ « entité publique » cliquer sur « Recherche dans une liste » (bouton bleu à droite) et sélectionner « Autres organismes » puis « AO/SGP-Société des grands projets », seulement cette entité et enfin entrer le numéro de la procédure dans le champ « référence ». Toute question relative à cette consultation se fait dans un délai maximum de 10 jours avant la date limite de remise des dossiers. Les échanges de correspondances entre la SGP Immobilier et les candidats sont réalisés depuis la plateforme PLACE, via l'adresse électronique suivante : nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr. Il est donc recommandé aux candidats de veiller à que les messages en provenance de cette adresse électronique ne soient pas traités comme des courriers indésirables par leur serveur/client de messagerie/logiciel tiers antispam. RÉDACTION DES DOCUMENTS DANS UNE AUTRE LANGUE : Tous les documents sont établis en langue française. A défaut, les documents rédigés dans une autre langue devront obligatoirement être accompagnés d'une traduction en français effectuée par un traducteur professionnel.

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71410000 Services d'urbanisme

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : FR10 : Ile de France

2.1.4 **Informations générales**

Informations complémentaires : La suite des éléments relatifs à la présente procédure est décrite dans l'annexe du présent avis, téléchargeable via la procédure décrite dans la rubrique « Principales caractéristiques de la procédure ».

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

2.1.6 **Motifs d'exclusion**

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : Marché d'Assistance à maitrise d'ouvrage urbaine pour la réalisation du projet urbain Créteil l'Echât Sud

Description : Les missions inclues au présent marché sont : Mission 1 : Assistance au montage d' opération : Cette mission vise l'accompagnement de la SGP Immobilier dans la consolidation juridique, opérationnelle et réglementaire du montage de l'opération. - Mission 1.1 : Appui à la consolidation du montage opérationnel ; - Mission 1.2 : Assistance au management des délais ; - Mission 1.3 : Assistance au management des coûts. Mission 2 : Accompagnement au suivi des démarches concessionnaires : Cette mission comprend l'accompagnement de la SGP Immobilier dans le suivi des délais de l'opération ainsi que dans les démarches concessionnaires inhérentes aux dévoiement, raccordement et/ou création de nouveau réseaux. - Mission 2.1 : Constitution des dossiers concessionnaires ; - Mission 2.2 : Accompagnement au suivi des démarches concessionnaires. Mission 3 : Assistance au suivi des études de conception de la maitrise d'œuvre : Cette mission vise l'analyse technico-financière des livrables produits par la MOE urbaine (en phase AVP, PRO et DCE). Mission 4 : Assistance au suivi d'opération en phase EXE : Le Titulaire intervient en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage, dans une posture de représentation opérationnelle de la MOA auprès de la maîtrise d'œuvre, sans se substituer à cette dernière dans l'exercice de ses missions réglementaires. - Mission 4.1 : Assistance au suivi des travaux ; - Mission 4.2 : Assistance au suivi des OPR, clôture financière et garantie de parfait achèvement. Mission 5 : Assistance dans la recherche de subventions : Cette mission comprend une veille annuelle d'identification de dispositifs de financements ainsi que la constitution des dossiers de demande de subventions. - Mission 5.1 : Veille annuelle d'identification des dispositifs de financement ; Mission 5.2 : Appui au montage d'un dossier de subvention. Mission 6 : Prestations complémentaires aux missions du présent marché : Cette mission a pour but de missionner sur devis le Titulaire pour tout accompagnement supplémentaire pouvant devenir nécessaire au cours de la réalisation de l'opération. - Mission 6.1 : Prestations complémentaires ; - Mission 6.2 : Appui aux instances de gouvernance.

Identifiant interne : 2026AOR001

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71410000 Services d'urbanisme

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71410000 Services d'urbanisme

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Options :

Description des options : La SGP se réserve la possibilité de passer un ou des marché(s) sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article R2122-7 du code de la commande publique portant sur la réalisation de services similaires à ceux confiés au titulaire. Le marché fait l'objet de reconductions.

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : FR10 : Ile de France

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 84 **Mois**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : **oui**

Informations complémentaires : Le présent marché est conclu à prix mixtes, pour partie à prix forfaitaires et pour partie à bons de commande à prix unitaires. La partie à bons de commande est conclue sans engagement de montant minimal et avec un engagement de montant maximal de 93 000 EUR HT. Le montant maximal est calculé sur la durée totale du marché, reconductions comprises. La durée initiale du marché est de 48 mois à compter de sa notification. Il est reconductible tacitement trois (3) fois pour une durée de douze (12) mois par période de reconduction sauf dénonciation expresse par l'Acheteur, notifiée au titulaire au moins deux (2) mois avant la date d'expiration de la période en cours d'exécution. La durée totale de l'accord-cadre, périodes de reconduction comprises, ne peut dépasser quatre-vingt quatre (84) mois à compter de sa date de notification. Le titulaire ne peut refuser sa reconduction. La décision de non-reconduction n'ouvre droit à aucune indemnité au profit du titulaire. Le présent marché d'AMO se terminant à la fin de la période de garantie de parfait achèvement (élément de mission AOR), sa durée doit prendre en compte le délai global d'exécution des travaux en sus de la phase de réalisation des études. Dans ce cadre, la durée du marché sera supérieure à 4 ans (soit environ 3,5 ans pour la phase études, 2,5 ans pour la phase travaux et 1 an de GPA). Un changement d'AMO pendant la phase d'exécution du marché de MOE sera préjudiciable à la bonne exécution du marché de MOE sur lequel est adossé ce marché. Les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) objet du présent marché sont incompatibles avec l'exercice des missions de maitrise d'œuvre urbaine réalisée sur l'opération relative à Créteil L'Echât Sud, dans le cadre du marché 2026PN008. En effet, la MOE urbaine devra concevoir et réaliser les missions du marché 2026PN008 sous les décisions de la MOA représentée par SGP Immobilier, tandis que l'

AMO de ce présent marché devra Accompagner la MOA dans sa prise de décision. CRITERES OBJECTIFS DE LIMITATION DU NOMBRE DE CANDIDAT : Les critères de sélection des candidatures (et la pondération associée) sont les suivants : - Pertinence des références par domaine présenté par le candidat (Apprécié au regard de la liste des références indiquée dans le cadre de réponse : 50%) & Adéquation des compétences du candidat pour la réalisation des prestations objet du marché (Appréciée au regard de la note de synthèse : 50%).

5.1.9 **Critères de sélection**

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Ce critère de sélection correspond aux "APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE" : Certaines prestations objet du marché ne peuvent être réalisées que par des professionnels autorisés à réaliser les prestations de service juridique conformément aux articles 54 et suivants de loi n° 71-1130 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques. Chaque candidat ou groupement candidat fournit la preuve de l' autorisation à réaliser les prestations de service juridique conformément à la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971. En cas de groupement, cette preuve est fournie par au moins un des membres. Le candidat (qu'il se présente seul ou en groupement) fournit le formulaire « lettre de candidature DC1 » dernière version DAJ, dûment rempli et disponible à l'adresse suivante : https://www.economie.gouv.fr/daj /formulaires-declaration-du-candidat Le candidat doit en outre compléter obligatoirement l'intégralité des onglets du cadre de réponse après avoir téléchargé le fichier (Fichier Excel - 2026AOR001 - Cadre de réponse) à l'adresse suivante : www.marchespublics.gouv.fr : "Consultation en cours" - "Recherche Rapide" le numéro du marché ". Le fichier renseigné devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique. Par conséquent, à la rubrique F3 du formulaire « lettre de candidature DC1 » dernière version DAJ, les candidats ne doivent pas cocher la case « le formulaire DC2 » ni joindre ce formulaire, mais doivent cocher la case « les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation ».

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Ce critère de sélection correspond aux "CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES" : Chaque candidat ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement, devra fournir l'ensemble des renseignements ci-après: - Une déclaration concernant son chiffre d'affaires global et la part affectée à des prestations de même nature réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou équivalent. Ces chiffres d'affaires seront exprimés en Euro HT. - Une copie des attestations d'assurance, en cours de validité, pour les risques professionnels en lien avec l'objet du marché. En cas de groupement candidat, le mandataire devra justifier être assuré en sa qualité de mandataire. Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit compléter obligatoirement le cadre de réponse concernant la capacité économique et financière après avoir téléchargé le fichier (Fichier Excel – 2026AOR001 - Cadre de réponse) à l'adresse suivante : www.marchespublics.gouv.fr : "Consultation en cours" - "Recherche Rapide" 2026AOR001 ". Le fichier renseigné devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique. Capacité financière minimale exigée (sous

peine de non-recevabilité de la candidature) : Le candidat ou groupement devra justifier d'un chiffre d'affaires global moyen sur les trois dernières années minimales de 250 000 € HT.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Ce critère de sélection correspond aux "CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES" : Chaque candidat (ou groupement candidat) devra fournir une liste consolidée de 6 références intégrant les principaux services fournis au cours des trois dernières années et portant sur des prestations similaires à l'objet du marché (compétences suivant réalisation de projets d' aménagement d'espace publics ou de d'aménagements urbains complexes), dans chacun des domaines suivants : - 2 références maximum dans le Domaine « Accompagnement à la structuration opérationnelle d'un projet urbain complexe » ; - 1 référence maximum dans le Domaine « Coordination des interfaces concessionnaires et réseaux en milieu urbain dense » ; - 1 référence maximum dans le Domaine « Accompagnement en phase travaux d'une opération d'espaces publics ou de VRD » ; - 1 référence maximum dans le Domaine « Management des risques opérationnels, calendaires et financiers sur une opération longue » ; - 1 référence maximum dans le Domaine « Accompagnement de projets intégrant des ambitions environnementales, climatiques ou de désimperméabilisation ». Afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des services pertinents sur chacun des domaines concernées fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte Chaque référence indiquera : le projet objet de la mission (description du projet et de ses enjeux), la description de la mission effectuée et du domaine d'intervention (en cas de groupement, chaque membre du groupement), la ou les compétences demandées au titre du présent marché se trouvant illustrées par la référence, l'année de sa réalisation, le montant de la mission, le montant des travaux, le destinataire public ou privé et en cas de groupement, le nom du(des) cotraitant(s) associé(s) à chacune des références. Dans le cas où le candidat (ou groupement candidat) fournit plus de références que le nombre demandé, seules les références les plus récentes seront prises en compte par la SGP Immobilier. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Chaque référence doit indiquer les informations demandées dans le Cadre de réponse – onglet "Références". Pour faciliter la présentation du candidat, un cadre de réponse concernant les références est également à compléter obligatoirement en complément du document synthétique et illustré des références en téléchargeant sur www.marches-publics. gouv.fr le fichier - cadre de réponse – onglet "Synthèse des références" : il devra être inséré dans le dossier de candidature. Le candidat doit en outre compléter obligatoirement l'intégralité des onglets du cadre de réponse. Le fichier renseigné devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique. De plus, chaque candidat, ou en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement, devra fournir l'ensemble des renseignements ci-après : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat, l'importance du personnel d'encadrement, ainsi que la part des effectifs affectés à des prestations de même nature que celle du marché, pendant les trois dernières années ; - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle de l'accord-cadre. Le candidat ou groupement candidat devra

réunir les compétences dans les domaines suivants : - Suivi d'opérations d' aménagement ; - Montage juridique et financier d'opérations d'aménagement ; - Expertise VRD et fluides ; - Management des délais ; - Economie de la construction et des VRD. Elles seront démontrées par tout moyen de preuve précisé à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics et notamment au travers des références, titres d'études et des certificats de qualifications professionnelles. Cette démonstration devra être présentée dans une note de synthèse (10 pages maximum) reprenant les éléments visés ci-dessus. En cas de groupement, une répartition des compétences entre les co-traitants devra être intégrée à cette note de synthèse.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Ce critère d'attribution de l'offre correspond au critère Prix pondéré à 50%.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Ce critère d'attribution de l'offre correspond au critère Valeur technique pondéré à 50%. Les informations relatives aux critères d'attribution (dont la souspondération) et documents à remettre dans le cadre de la phase offre figurent dans le règlement de la consultation".

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr/

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 08/01/2027 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Pas encore connu

Conditions relatives à l'exécution du contrat : En application des dispositions de l' article L2112- 2 du code de la commande publique, l'exécution du présent marché comporte des clauses de responsabilité sociale et environnementale (RSE) obligatoires. Ces clauses RSE ont pour but de préserver l'environnement et permettre un impact économique et social du marché au niveau local.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **oui**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Aucune forme n'est exigée. En cas de groupement conjoint, le mandataire doit être solidaire. Cependant, le mandataire du groupement devra impérativement être l'entreprise détentrice de l'expertise « Suivi d'opérations d' aménagement ». Il est précisé que les candidats ne peuvent présenter leur candidature, en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, et/ou, - En qualité de membres de plusieurs groupements.

Montage financier : « Financement sur fonds propres, puis par emprunts et/ou subventions. ». Paiement à 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement (facture) dans « Chorus Pro ».

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (dans les conditions fixées par les articles L. 551-1 à L. 551-12, et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative). - Référé contractuel après la signature du contrat (dans les conditions fixées par les articles L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative) - Recours de pleine juridiction en contestation de

validité du contrat (CE, 4 avril 2014, Département de Tarn et-Garonne, n° 358994), après la signature du contrat, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées dans les conditions définies dans l'arrêt précité.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SGP IMMOBILIER

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SGP IMMOBILIER

Numéro d'enregistrement : 91148230500016

Adresse postale : Immeuble Le Moods, 2, Mail de la Petite Espagne - CS10011

Ville : La Plaine Saint-Denis cedex

Code postal : 93212

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : marches-sgp@sgp.fr

Téléphone : +33182462000

Profil de l'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr/

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7 rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93558

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : http://montreuil.tribunal-administratif.fr/

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : +33149202000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0f664708-f7bb-43b6-936b-d72f7170f6e4 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 26/11/2026 à 10:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/11/2026